

## COLLECTE DES DÉCHETS

### VOUS SIMPLIFIER LES DÉMARCHES

### AVEC L'ESPACE DE TÉLÉSERVICES

**Le changement de collecte et les nouvelles consignes de tri entraînent des évolutions des comportements à la fois pour les particuliers et les entreprises. Soucieuse de faciliter les démarches des habitants et des entreprises, Saint-Lô Agglo met en place un nouveau téléservice pour toutes les démarches concernant la collecte des déchets.**

UN ESPACE DE TÉLÉSERVICES POUR RÉALISER LES DÉMARCHES CONCERNANT LES DÉCHETS SUR LE SITE DE L'AGGLO



**Nouveau**

**tri Facile**

« services optionnels payants » et bien d'autres à découvrir »

« J'emménage »

« Je déménage »

« réparation de bacs dégradés »

« problèmes de collecte »

Retrouvez tri Facile sur « MES DÉMARCHES EN LIGNE »

Rendez-vous sur [saint-lo-agglo.fr](http://saint-lo-agglo.fr)

«Simplifiez vos démarches liées au tri et à la collecte des déchets»

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ : La Direction locale de tri et collecte des déchets (uniquement pour les agglos) 0 800 710 775

**Saint-Lô AGGLO**

Ce nouveau service s'adresse aux habitants mais également aux entreprises. L'espace de téléservices permet de réaliser de nombreuses démarches concernant les déchets.

Pour l'utiliser, il suffit de se rendre sur l'espace de téléservices, en ayant au préalable créé son compte « mes démarches en ligne » sur le site de l'agglo [saint-lo-agglo.fr](http://saint-lo-agglo.fr)

Pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique ou qui n'ont pas accès aux outils numériques, le service d'appel gratuit reste disponible

**0 800 710 775** Service & appel gratuits

### Objectifs :

- Faciliter les démarches des habitants et des entreprises
- Assurer une prise en compte rapide des demandes
- Assurer un suivi du traitement des demandes
- Continuer à améliorer le niveau de service de la collecte

### Quelles démarches réalisables pour les particuliers ?

- Demande de participation à l'achat d'un composteur
- Changement de situation
- Échange, réparation d'un bac dégradé ou signalement d'un ancien bac non récupéré
- Problème de collecte
- Inscription aux déchets verts (pour les secteurs concernés)
- Réclamation concernant une facture d'ordures ménagères (ex-communauté de commune de Canisy)
- et un espace autre demande pour être à l'écoute des usagers

### Quelles démarches réalisables pour les entreprises ?

- Déclaration de déménagement, création ou nouvelle implantation pour une entreprise
- Demande de modification de dotation
- Demande de souscription à des services optionnels payants
- Échange, réparation d'un bac dégradé ou signalement d'un ancien bac non récupéré
- Problème de collecte
- Réclamation concernant une facture d'ordures ménagères (ex-communauté de commune de Canisy)
- et un espace autre demande pour être à l'écoute des usagers

#### Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -   